

LE JARDIN PARALLÈLE

Fabrique marionnettique à Reims (51)

Lieu dédié à l'expérimentation et aux écritures marionnettiques, le **Jardin Parallèle** créée en 2010 à Reims est reconnu, depuis 2014, 8ème lieu-compagnie missionné pour le compagnonnage par le ministère de la culture et de la communication. Sa dynamique est impulsée par une co-direction artistique assurée par Angélique Friant et David Girondin Moab.

Articulant recherche et création, le **Jardin Parallèle** met à disposition des artistes ses espaces de construction et de répétition, ainsi qu'un possible accompagnement artistique ou de production pour le développement des projets. C'est également un lieu à l'initiative d'évènements originaux organisés tout au long de l'année.

À l'intersection des quartiers Orgeval et Neufchâtel, le **Jardin Parallèle** attache une attention particulière à son territoire, à la relation avec les habitants, notamment par le biais de stages, d'ateliers de sensibilisation et de diffusion.

Projet en mouvement constant et ouvert aux actions d'envergures, son équipe poursuit un travail d'ancrage dans le nouveau paysage des arts de la marionnette.

Chaque saison, le **Jardin Parallèle** soutient des projets qui développent une écriture contemporaine et renouvellent le geste marionnettique.

OBJECTIFS

- Soutenir et promouvoir la création marionnettique
- Apporter des solutions aux besoins spécifiques de la création marionnettique
- Soutenir et accompagner l'émergence de compagnies dans la Région Grand Est

MODALITÉS DE RÉSIDENCES

Le **Jardin Parallèle** accueille l'artiste ou l'équipe artistique (4 personnes maximum) pour une durée de 2 à 4 semaines consécutives sur l'année 2023, il met à disposition :

- un plateau de 7x8x4,20m en boîte noire, ainsi que le matériel lumière et son du local technique (voir fiche technique)
- un atelier de construction avec machines et outils;
- un appartement comprenant une chambre avec 2 lits doubles, un salon avec un canapé-lit et un lit simple, une salle de bain avec toilettes et une cuisine.
- L'artiste ou la compagnie recevra un forfait de transport (un coût maximum sera indiqué et payé sur justificatifs) ainsi qu'un forfait journalier pour la prise en charge des frais de séjour.
- L'organisation d'un temps de restitution public sera proposé pour clore la résidence.
- 6 projets seront sélectionnés

COMPAGNIES OU ARTISTES ELIGIBLES

Les artistes ou compagnies régionales, nationales ou internationales, dont la recherche s'articule autour des multiples formes de l'objet marionnettique.

Toute candidature devra comprendre le formulaire de candidature complété ainsi que les pièces complémentaires demandées.

CALENDRIER

- Date limite de dépôt des candidatures : **lundi 23 mai 2022**
- Réponse mi-juin 2022, les résultats seront communiqués par mail et sur le site www.lejardinparallele.fr.

LES CANDIDATURES

sont à envoyer par mail le 23 mai 2022 au plus tard, à l'attention de :

David Girondin Moab (directeur) jardinparallele@gmail.com, en copie à contact@lejardinparallele.fr

ET par courrier à l'attention d'Angélique Friant (directrice), **Jardin Parallèle** / 72-74 rue de Neufchâtel / 51100 Reims.

POUR TOUTES QUESTIONS

Fanny Bouché / Communication et relations publiques
06.58.17.99.75
contact@lejardinparallele.fr

PIÈCES À JOINDRE

- Formulaire de candidature complété
- CV de l'artiste ou du directeur / directrice de la compagnie
- Historique de la compagnie et oeuvres créées précédemment
- Dossier du projet concerné par la résidence
- Budget prévisionnel de la création
- Fiche technique du projet
- Devis de transport



DIRECTION Angélique Friant & David Girondin Moab
jardinparallele@gmail.com

RELATIONS PUBLIQUES Fanny Bouché
contact@lejardinparallele.fr

72-74 rue de Neufchâtel 51100 Reims / 06.58.17.99.75